

## Communiqué - 19/05/2004

### PLAN ANTI-PIRATERIE DU GOUVERNEMENT

Devant l'ampleur du développement et les conséquences économiques de la piraterie numérique des contenus culturels et plus particulièrement de la musique, les producteurs de disques se félicitent de la déclaration du Ministre de la Culture, communiquée aujourd'hui par la Présidence de la République.

La volonté exprimée par M. Jacques Chirac par le gouvernement de M. Raffarin de mettre en œuvre un plan global de lutte contre la piraterie sur Internet répond à l'attente de l'industrie phonographique, qu'il s'agisse des actions de pédagogie et de prévention ou des moyens juridiques assurant une réelle protection de la propriété intellectuelle.

Les producteurs, membres du SNEP participeront activement au dialogue avec les FAI sous l'égide des ministères de la Culture et de l'Industrie proposé par cette même communication et à toute forme de concertation qui oeuvrera dans le sens de cette priorité cruciale pour l'industrie phonographique, qu'est la lutte anti-piraterie.